



# AWANS BIODIVERSITE 52

## *L'HIRONDELLE DES FENETRES*

### **Description et biologie :**



Nom scientifique : *Delichon urbica*

Classe : oiseaux

Ordre : passeriformes

Famille : hirundinidae

Régime alimentaire : insectivore

#### **Dimensions de l'adulte :**

Longueur : 13,5 à 15 cm

Poids : 15 à 25 g

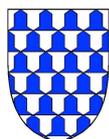
L'hirondelle de fenêtre présente les caractéristiques suivantes :

- la tête, le dos, les ailes et la queue sont noir-bleu ;
- le ventre est essentiellement blanc ;
- les pattes et les pieds sont courts et recouverts de plumes blanches.

L'hirondelle de fenêtre (*Delichon urbica* L.) diffère de sa cousine (l'hirondelle rustique) par son croupion d'un blanc pur et sa queue fourchue dépourvue de filet. Le mâle et la femelle sont identiques.

Cette espèce migratrice que l'on voit dans nos régions dans le courant du mois d'avril quitte nos contrées vers la fin du mois de septembre pour hiverner en Afrique.

Elle pond généralement deux fois par an 4 à 5 œufs. Les poussins sont nourris par les deux parents qui leurs ramènent des insectes. Les longues périodes de mauvais temps où les insectes sont moins présents peuvent poser problème pour le nourrissage des petits. Les jeunes sortent du nid après 22-23 jours. Ils sont plus ternes que leurs parents, avec le dessus du corps brun teinté de reflets bleus et le dessous, couleur blanc « sale ».



Elle se plaît aussi bien à la ville qu'à la campagne et ne craint pas la présence de l'Homme. Pour preuve, elle n'hésite pas à construire son nid aux encoignures des fenêtres (d'où son nom scientifique), sous les gouttières ou les avancées des toits. Cependant, elle dépend toujours de zones humides pour trouver la boue nécessaire à la construction de son nid.

### **Nichoires artificielles et planchettes anti-fientes**



Vu les problèmes rencontrés par les hirondelles lors leur nidification, il est possible d'obtenir des nids artificiels avec placement de planchette pour la récolte des fientes.

Ces installations artificielles permettent de remédier à la destruction des nids et de pallier au manque de boue pour leur confection.

### **Menaces sur l'espèce :**

Plusieurs menaces pèsent sur l'hirondelle de fenêtrés :

- le parcours migratoire est semé d'embûches (chasses, pièges, intempéries) ;
- la rénovation de nos façades avec l'arrachage quasi systématique des nids ;
- la difficulté à trouver des points d'eau pour faire la boue qui servira à la construction des nids.

### **Statut et protection :**

En Belgique, l'espèce est à la limite d'être menacée. D'un point de vue régional, elle est protégée par le décret du 6 décembre 2001, modifiant la loi du 12 juillet 1973 sur la Conservation de la Nature qui indique que tous les oiseaux sont intégralement protégés. De plus, l'espèce est inscrite à l'annexe II de la Convention de Berne.

Les particuliers qui détruisent les nids d'hirondelles sont susceptibles de recevoir une amende.

